

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Feuille de présence du samedi 25 septembre 2021

Effectif du CA: 14 Présents : 7 Excusés : 7 Absents : 0

NOM	PRESENCE	SIGNATURE
M. BOLLONI	<i>Excusé</i>	
M. BOURREE	<i>Présent</i>	
M. DI MANNO	<i>Conseiller auprès du Conseil d'Administration du CIL</i>	<i>Présent sur convocation</i>
Mme. CHAMP	<i>Excusée</i>	
M.FERAUD	<i>Excusé</i>	
M. GAVIN	<i>Présent</i>	
M. GOUEROU	<i>Présent</i>	
M. LAUER	<i>Présent</i>	
M. MARTINEZ	<i>Présent</i>	
Mme. MARTINI	<i>Présente</i>	
M. MENJEAUD	<i>Présent</i>	
Mme. MELLIERE	<i>Excusée</i>	
M. MORELLO	<i>Excusée</i>	
M. SIMON	<i>Excusé</i>	

COMPTE RENDU FINANCIER

COMITE D'INTERET LOCAL INTERCOMMUNAL des FAVIERES & LIEUX DITS ENVIRONNANTS

COMPTE DES RESULTATS au Samedi 25 septembre 2021

PRODUITS		
TRESORERIE au : Jeudi 31/12/2020	51 – BANQUE	52 – LIQUIDITES
ACTIFS :	1 260,12 €	61,81 €
A) Total Trésorerie :	1 321,93 €	

PRODUITS Année 2021	51 – BANQUE	52 – LIQUIDITES
74 – Subvention	500	0
756 – Cotisations diverses: - Adhérents - Repas	100,14	5
768 – Opérations de gestion: - Transferts Compte à Compte	550	0
RESSOURCES :	1 150,14 €	5
B) Total Produits :	1 155,14 €	

CHARGES		
CHARGES Année 2021	51 – BANQUE	52 – LIQUIDITES
60225 - Achats : - matériels: informatique, de bureau	32,92 €	0,00 €
607: Achats Marchandises Diverses - Repas - pots	0,00 €	
6168: Primes d'assurance – Responsabilité civile	74,23 €	0,00 €
625 - Frais de manifestations : Mission – Réception – Déplacement	0,00 €	0,00 €
626 – Frais : Téléphone – Timbres - Site Web	0,00 €	0,00 €
627 – Service bancaire : Tenue de compte bancaire	58,50 €	0,00 €
671 – Charges financières: - Transferts Compte à Compte - Dons	550,00 €	0,00 €
CHARGES :	715,65 €	0,00 €
C) Total charges:	715,65 €	

TRESORERIE au : Samedi 25 septembre 2021	51 – BANQUE	52 – LIQUIDITES
ACTIFS : A + B – C :	1 694,61 €	66,81 €
TOTAL ACTIFS :	1 761,42 €	

Conseil d'Administration du : Samedi 25 Septembre 2021
A 9H00 chez Mr GAVIN Robert

Ordre du jour

1. C/R de réunion du jeudi 02 septembre 2021 avec Mr. le Maire de La Valette.

Analyse du cahier de demandes de travaux 2021

- Bilan et déploiement de la Fibre Optique secteur Les Favières et Ubac Nord-Faron
- Pollution de la D46 voie de contournement « S1 & S2 » du Mont Faron « vignettes Crit'Air »
- Sécurité routière de la D46 « Route des Favières » et « Route de Dardennes ».
- Ordures ménagères, tri sélectif « ancien chemin du Revest à la Valette »
- Sécurité routière de la D446
- Sécurité routière des usagers du N° 642 route de Tourris
- Sécurité des randonneurs « D446 »
- Sécurité des piétons « Route de Tourris »
- Réfection de l'enrobé quartier la Chaberte « route de Tourris »
- Création d'un plateau traversant, centre aéré, Route de Tourris aux N° 1970, 1974 et 1977
- Propreté du Coudon surveillance et sécurisation
- Propreté du centre de collecte des ordures ménagères et des 3 containers dédiés
- Divers :

2. Assemblée Générale Extraordinaire

3. Collecte d'infos auprès des Résidents

- a. C/R de la rencontre avec le Président de la société de chasse Valettoise « La Perdrix ».
- b. Propreté des containers semi-enterrés.
- c. Chemins de St Honorât et Gaudissart (Nettoyage et Elargissement).

4. Enquête publique sur la création d'une unité de production d'enrobé temporaire à Tourris.

5. Soméca « Comité de Suivi » :

6. Visite de terrain Mairie de La Valette-Du-Var le 28 septembre 2021.

7. Enrichissement du site web du CIL

- a. Société de chasse Valettoise « La Perdrix ».
- b. Transport scolaire des écoles Valettoises.
- c. Enquête publique

8. Questions diverses :

- a) Repas de cohésion du CA.

Le Président
Robert GAVIN



 C/R de réunion du jeudi 02 septembre 2021 avec M. le Maire de La Valette.

Sujets abordés :

- Analyse du « Cahier de Demandes de Travaux 2021 ».
- Assemblée Générale Extraordinaire du jeudi 07 Octobre 2021.

Personnes présentes à la Réunion :

- Mr Albertini Thierry Maire de La Valette-Du-Var.
- Mr Roux Bernard Adjoint à la Mairie de La Valette-du-Var, chargé des finances et des travaux (représentant l'antenne TPM « Mr Pellegris Serge »).
- Mr Luciani Jean-Marc Adjoint à la Mairie de La Valette-du-Var, chargé de la police municipale.
- Le Président du CIL des Favières.

Analyse du « cahier de demandes de travaux 2021 »

- I. Bilan et déploiement de la Fibre Optique :
 - Mr Roux Bernard rentrera en contact avec Mr Pelletier Benoist Adjoint à la mairie de Toulon, chargé de la fibre, afin de dresser un bilan global de l'avancement des travaux de la Scopélec sur notre secteur des Favières - Ancien chemin de la Valette au Revest - Ubac – St Honorât – Gaudissard etc.
- II. Pollution de la D46 voie de contournement « S1 & S2 » du Mont Faron « vignettes Crit'Air »
 - Mr le Maire va proposer, à Mr Chenevard Président de la commission des routes de TPM, la mise en place de capteurs d'air sur la totalité de la D46, afin d'effectuer des mesures comparatives avant et après la mise en place de la voie de détournement des véhicules gros polluants. (demande d'accord de Mr le Maire de Toulon Hubert Falco !!!)
- III. Sécurité routière de la D46 « Route des Favières » et « Route de Dardennes ».
 - Mr le maire va mettre à l'ordre du jour de la commission des routes du Conseil Départemental la mise en place de l'éclairage de la D46 route de Dardennes dans son ensemble.
 - Concernant les nuisances sonores induites par les motos et véhicules sur la route des Favières et sur l'ancien Chemin du Revest à La Valette, Mr l'adjoint chargé de la PM m'a assuré d'une action « coup de poing » montée conjointement avec la police nationale. Cette opération sera programmée pour une date que les autorités ne veulent pas divulguées.
- IV. Ordures ménagères, tri sélectif « ancien chemin du Revest à la Valette » :
 - Lors de l'aménagement du rond-point du col des chênes l'antenne TPM de la Valette mettra en place sur l'endroit aménagé (Casa Antonin) à côté du collecteur de verres, deux collecteurs dédiés aux plastiques et cartons, le panneau d'affichage du CIL sera enlevé et mise en place au centre de collecte, des ordures ménagères et des tris sélectifs, du cimetière de Tourris.
- V. Sécurité routière de la D446:
 - Mr Roux a pris en compte la demande mais, au préalable, doit avoir l'accord du Conseil Départemental pour refaire l'intégralité du marquage au sol et des interceptions de routes et chemins de la D446 route du Fort Coudon.
 - Un courrier sera établi par Mr Le Maire auprès de la Soméca « carrière de Tourris » sur l'arrêté municipal réglementant les horaires de circulation des poids lourds.

- VI. Sécurité routière des usagers du N° 642 route de Tourris :
- Un miroir routier sera mis en place (28 septembre 2021).
- VII. Sécurité des randonneurs « D446 :
- Création d'une piste pédestre sécurisée (bordures) du N° 1080 Route de Tourris au poteau « fibre de la société Orange » (Métropole lors de la Rencontre Publique).
- VIII. Sécurité des piétons « Route de Tourris » :
- Cette piste pédestre sera réalisée (en 2022) après les travaux d'aménagement de la sortie du centre aéré de Tourris et du goudronnage de la Route de Tourris par la Soméca.
- IX. Réfection de l'enrobé quartier la Chaberte « route de Tourris » :
- Remise en état de l'asphalte du centre aéré au grand virage de la route de Tourris par la Soméca (coût 45.000€), programmé pour fin 2021 après la mise en place du plateau traversant du Centre Aéré de Tourris.
- X. Mise en sécurité de l'accès à la route de Tourris des N° 1970, 1974 et 1977 :
- Mise en place d'un plateau traversant.
 - Les travaux seront menés de concert avec l'aménagement de la sortie du N° 1977 Route de Tourris. Une partie est Municipale et l'autre privée (Les Frères de Plymouth et les Résidents du lotissement)
- XI. Propreté du Coudon surveillance et sécurisation :
- Mise en place d'une caméra de surveillance au niveau du rond point du Fort Coudon. Courant 2022.
 - Mr le Maire envisage de faire une opération « Coudon Propre » courant 2022.
- XII. Propreté du centre de collecte des ordures ménagères et des 3 containers dédiés :
- La mise en place d'une caméra de surveillance au niveau du rond point du cimetière de Tourris est actuellement techniquement impossible (liaison à la Police Municipale impossible).
- XIII. Questions diverses:
- Mise en place des signalisations routières au rond point du Fort Coudon D446. (Fin 2021).



Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) et Rencontre Publique (RP)

- Annulation de l'AGE du 07 octobre 2021 (règles sanitaires trop contraignantes).
- Notre « AGE » et la « RP » seront reprogrammées début 2022.

Lieux possibles : la salle du « Lavoir » à La Valette ou le Centre Aéré de Tourris.

- Avant la « RP » le CIL effectuera son AGE.
- Le CIL sera à effectif réduit CA et Adhérents cotisants uniquement (~ 30 personnes).
- Votes : du budget 2021, réélection des membres démissionnaires du CA et du Bureau ainsi que le vote des statuts modifiés.

Rencontre Publique à l'issue :

- Présence des Elus des 3 communes.
- Présences des Intervenants.

NB :

Selon les directives gouvernementales de novembre 2021, le nombre de personnes du CIL présentes à l'Assemblée Générale Extraordinaire et à la Rencontre Publique pourra être étendu à l'ensemble de ses Adhérents et non Adhérents et se tenir au Centre Aéré de Tourris.

Collectes d'infos auprès des Résidents.

- Suite à l'entrevue avec la société de chasse « La Perdrix », son Président nous informera des battues administratives, des lâchers et des ouvertures et fermetures de la chasse sur notre secteur. Un article, sur le site web du Cil, sera dédié à la chasse, à la bonne entente et aux règles à respecter par tous.
- Le Chemin St Honorat a été nettoyé en septembre 2021 par le service TPM de La Valette-Du-Var.
 - Son élargissement n'est pas à l'ordre du jour des Services TPM Municipaux.

Enquête Publique sur la mise en place d'une unité de production d'enrobé temporaire à Tourris.

- Un courrier à Mr Le Préfet du Var a été établi afin de lui faire part des observations et des interrogations émises. Le CIL a signifié un avis défavorable concernant l'implantation de l'unité de production de goudron sur le site de Tourris. (la lettre est en diffusion sur le site web du Cil).
- Mr Le Maire du Revest Les Eaux a un avis mitigé sur la question. Il évoque « l'utilité publique » et est favorable à l'installation temporaire uniquement pour l'A57..
- Mr le Maire de La Valette est défavorable au projet et fera tout en son pouvoir pour interdire principalement le roulage de nuit.
- Suite à un accord de principe avec les CIL Valettois, concernés par les nuisances, une action commune est à envisager si le projet est validé par la préfecture. (Roulage de nuit des poids-lourds).

Soméca « comité de suivi ».

- Assisteront à la réunion Le Président ainsi que Mr Menjeaud Marc.
- Sujets évoqués par le cil:
 - Les travaux de remise en état de l'asphalte de la Route de Tourris.
 - Le respect de l'arrêté municipal sur les horaires.
 - La vitesse des poids-lourds.
 - Le bâchage des bennes (1/3 des poids-lourds ne sont pas bâchés).

Enrichissement du site web.

- Article sur « La Chasse ».
- Article sur le transport scolaire VA01 des écoles Valettoises.
- Diffusion de la lettre au préfet du Var (centrale à bitume).

Finances.

- Bilan financier détaillé par le Président. Facture du site web à transmise au Trésorier.

Repas de cohésion du CA.

Le Dimanche 12 décembre 2021 à midi à La Casa Antonin.

- Le menu et le prix seront négociés par Mme Martini Anne avec le restaurant. A l'issue les prestations, et le coût vous seront communiqués.
- Possibilité d'invitations comme à l'habitude, avec participation financière (à définir).
- La fourchette de prix est entre 25 € et 30 € max. (Entrée Plat Dessert Boissons comprises).

NB :

Vous pouvez consulter tous les comptes-rendus du CA sur notre site web: <https://cilfavieres.fr/onglet> :« Association / Conseil d'Administration » (Pass Membres du CA : Cilfav83160).

 C/R de la réunion lors de la « visite de terrain » de la Mairie de la Valette-Du-Var du mardi 28 septembre 2021.

- Personnes présentes à la Réunion :
 - Mr Roux Bernard 3^{ème} Adjoint à la Mairie de La Valette-du-Var, chargé des finances et des travaux
 - Mr Pellegris Serge Responsable de l'Antenne TPM de La Valette-Du-Var..
 - Mme Roseline Moulard Conseillère Municipale déléguée, chargée de la vie des quartiers.
 - Mme Virginie Brissy Conseillère Municipale associée, chargée de la vie des quartiers.
 - Le Président du CIL des Favières.
- Containers semi-enterrés :
 - La désinfection des containers se fera 2 fois par an (principalement en période estivale).
 - Le mauvais repositionnement des têtes des containers, lors de la collecte des déchets, est dû aux résidus de tri restant en fond du fût. Charge à MTPM de les éliminer
 - Un nouveau modèle de container (5M³) et plus résistant, va être expérimenté au cimetière de Tourris.
 - Le tri sélectif des habits au N° 642 Route de Tourris sera déplacé au cimetière de Tourris.
 - Lors de la réalisation du rond-point du col des chênes un ensemble de containers à déchets sera accessible, à tous, sur un emplacement dédié et protégé de la circulation routière.
- Plateau traversant du « centre aéré » :
 - Les travaux seront menés de concert avec l'aménagement de l'entrée du chemin privée au 1977 Route de Tourris (évacuation des eaux pluviales). Les travaux de réfection de l'asphalte de la Route de Tourris, seront entrepris par la Soméca lorsque le « plateau traversant » sera achevé.
- Rond-point du cimetière de Tourris :
 - En descendant de tourris, au niveau du terre-plein central en « V », des bordures hautes vont être installées afin que les véhicules ne puissent plus prendre le rond-point en sens inverse.
 - En descendant de Tourris, le massif d'arbrisseaux coté cimetière va être taillé.
 - Un abri bus va être mis en place au cimetière de Tourris par le Réseau Mistral (2021).
 - En venant de la Centrale Erdf, Le massif situé à droite sera arboré.
 - La barrière mobile sera bloquée (tringle cadencée). Les clefs seront détenues par la Police Municipale.
- « Info Mag La Valette », propositions d'articles à la Municipalité :
 - Sur les transports scolaires Valettois (Réseau mistral VA 01 – VA 02 –VA 03).
 - Sur l'interdiction de nourrir les sangliers (rappel de l'Arrêté Préfectoral).